



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville



DIGOIN, SOLIDAIRE AVEC LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS



Dessin réalisé par le
petit Mykailo, jeune
réfugié âgé de quatre
ans, désormais installé à
Digoin, pour représenter
son long voyage entre
l'Ukraine et la France.

n°149 - Mars 2022

www.digoin.fr



Février

« SOUS LA CORNE D'ARTUS » est le premier roman du Digoinois passionné d'écriture Didier Terrier. Ce livre, rempli d'émotion et de sincérité, s'inspire de l'histoire de ses grands-parents.



5-6 mars

Invitée par l'association des Maraudeurs, la troupe roannaise « Amicalement Vôtre » s'est produite le temps d'un week-end sur la scène de la salle des fêtes pour proposer une comédie chantée. Une partie de la recette sera reversée pour venir en aide au peuple ukrainien.



11 mars

Afin de participer au devoir de mémoire, des actions étaient organisées à la cité scolaire à l'occasion de la journée nationale en hommage aux victimes du terrorisme, en partenariat avec l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre).

4 mars Une soixantaine de bénévoles de l'association du Comité de foire de Digoin s'est réunie, autour de Jean-Marc Prieur, leur président, afin de faire le point et d'évoquer l'édition 2022 de la Foire-expo qui se tiendra le premier week-end du mois de septembre.



10 mars

À l'occasion de la saison culturelle, les six danseuses de la Compagnie « Mehdi » ont offert à la centaine de spectateurs présents une véritable performance artistique. Prochain spectacle le 2 avril prochain avec le concert de Laura Louiss (Plus d'infos P.16)



Les Digoinois se sont recueillis pour le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie en 1962 en présence du Président de la FNACA Henri Régnier et du Sénateur Fabien Genet.

19 mars

5 mars

« J'AIME LA NATURE PROPRE »

Depuis quelques années, chasseurs et pêcheurs du département s'associent pour mettre en œuvre l'opération "J'aime la nature propre". À Digoin, l'épais brouillard et les - 2 °C n'ont pas rebuté les pêcheurs, chasseurs, jeunes sapeurs-pompiers et nombreux bénévoles, venus pour la plupart en famille afin d'effectuer un grand nettoyage le long des berges de la commune. Dans une parfaite organisation, chacun a été équipé de gilet, de gants et de sacs pour récolter des déchets (encore trop nombreux). Félicitations à tous !



David Bême
Maire de Digoin
Vice-Président du
Grand Charolais

Depuis quelques semaines, la population ukrainienne est victime de la guerre déclarée par la Russie. Ce conflit armé aux portes de l'Europe, tel que nous n'en avons pas connu depuis de nombreuses décennies, impactera inévitablement notre quotidien.

Face à cette crise, la ville de Digoin se mobilise pleinement en soutien au peuple ukrainien. Je tiens à remercier les Digoinoises et Digoinois pour la grande générosité dont ils ont fait preuve dans le cadre de la collecte de dons organisée par la municipalité.

Cette action, en collaboration avec les Digoinois originaires d'Ukraine, le Conseil départemental, la Protection Civile, le Centre de Secours, et grâce au précieux soutien des bénévoles, des entreprises, mais également des associations dont Digoin Solidarité, à qui je renouvelle mes remerciements, aura permis de récolter 20m3 de dons, acheminés à l'Est de l'Europe.

La France s'attend à accueillir plusieurs milliers de déplacés ukrainiens. A cet effet, la ville de Digoin mettra tout en œuvre afin d'assurer le meilleur accueil et faciliter l'intégration de ces personnes dans les meilleures conditions. Je tiens à remercier également l'ensemble des habitants qui ont exprimé leur désir d'aider ces réfugiés.

Energie, agriculture, inflation... les conséquences de cette crise sont déjà visibles au quotidien. La municipalité est également impactée, et nous veillerons, avec mes collègues du conseil municipal, à limiter au mieux ces impacts sur le budget de la commune.

Les dernières semaines ont vu également la levée de l'obligation du port du masque en intérieur, qui marque le retour à des vies normales. Toutefois, le virus est toujours présent, et je vous invite à continuer de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Je vous souhaite, à tous, une bonne lecture de ce magazine qui arbore une nouvelle charte graphique qui se veut plus moderne et dynamique à l'image de notre commune.



DIGOIN, VILLE SOLIDAIRE POUR L'UKRAINE

Soucieux de venir en aide au peuple ukrainien touché par la guerre, la municipalité et ses habitants se sont mobilisés. Une collecte était organisée mi-mars en lien étroit avec l'association Digoin Solidarité et deux Digoinois d'origine ukrainienne. C'est un flux continu de citoyens qui a défilé dans la cour de l'ancienne école Bartoli rue Guillemillot pour y déposer leurs dons pour ce pays, en proie à une guerre terrible et non désirée depuis plus de quatre semaines désormais.

« Dès les premiers jours du conflit, nous avons reçu en mairie de nombreux coups de téléphone de Digoisaises et Digoisais qui souhaitent apporter leur aide. Nous devons donc nous mobiliser... » témoigne Lola Rodriguez, adjointe au Maire en charge des solidarités, avant d'ajouter : « Une fois la logistique mise en place, les habitants ont fait preuve une fois encore d'une générosité remarquable pour aider le peuple ukrainien victime de la guerre.

La Municipalité de Digoin remercie chaleureusement la population, mais aussi les bénévoles, associations, entreprises, structures municipales (personnel municipal, enfants de l'Espace Jeunesse...), cité scolaire... pour ce formidable élan de solidarité mobilisant toutes les forces vives de notre commune. »

20
c'est le nombre
de m³ collecté en
une semaine grâce
à la générosité
des Digoisais



Grâce à l'implication de bénévoles, membres d'associations et d'élus de la Municipalité, l'ensemble des colis a été minutieusement classé dans des cartons et transporté par la suite au centre de collecte de Mâcon.



Matériels de survie, médicaments, lits de camp, blouses médicales, vêtements, produits d'hygiène... la liste était longue et les besoins importants. En seulement quelques heures, des milliers d'articles ont été récoltés, preuve, une fois encore de la solidarité digoinaise.

"Dès les premiers jours du conflit, nous avons reçu en mairie de nombreux coups de téléphone des Digoisaises et Digoisais qui souhaitent apporter leur aide. Nous devons donc nous mobiliser..."



À l'issue de la collecte, le Maire David BÊME a tenu à souligner que « les dons collectés étaient acheminés en Ukraine grâce à la collaboration de la Protection civile, avec qui le Département de Saône-et-Loire a établi un partenariat pour prendre en charge toute la partie logistique. L'idée était de pouvoir coordonner les dons car c'est trop compliqué à gérer si chacun y va de son côté, et faire une livraison chaque semaine pour que les dons puissent arriver rapidement au plus près des populations ukrainiennes. Nous voulions lancer cette collecte le plus rapidement possible car il y avait urgence ! »

À l'initiative du Département de Saône-et-Loire et de la Préfecture, avec l'appui des Pompiers71, une collecte de dons était organisée dans les 61 casernes des pompiers de Saône-et-Loire, dont celle de Digoin. Là encore, la population a répondu présent.



Une collecte était réalisée en lien étroit avec deux Digoisais originaires d'Ukraine.



L'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile appellent, ensemble, à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes. Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur le lien suivant : don.protection-civile.org/soutenir

DIGOIN ACCUEILLE SES PREMIERS RÉFUGIÉS UKRAINIENS



Installé depuis 9 ans à Digoin, le jeune Igor Beresten, d'origine ukrainienne suit de très près le conflit et le formidable élan de solidarité qui s'en est suivi à Digoin. Début mars, il est parti à la frontière ukrainienne chercher certains membres de sa famille. Quatre femmes et quatre enfants sont désormais réfugiés dans notre commune. Igor témoigne pour Reflets de leur angoisse, mais aussi de leur reconnaissance pour la générosité des Digoinois.

D'origine ukrainienne, Igor Beresten, installé depuis 9 ans à Digoin suit chaque jour de très près le conflit.

« Cela fait déjà plus de 3 semaines que la guerre a commencé. Je ne comprends pas comment on est arrivé jusqu'à là. Cela n'a aucune logique. Mon ressenti ? Je suis toujours stressé. Ça fait mal. Beaucoup de membres de ma famille sont encore là-bas, mes parents sont là-bas. Donc je suis toujours inquiet, d'autant plus que la ville où habite ma sœur et mes cousines, c'est Kharkiv à l'Est de l'Ukraine. C'est l'une des premières grandes villes à la frontière russe, l'une des premières à avoir été bombardée. Face à ce conflit, une partie de ma famille a pris la décision de quitter l'Ukraine le plus rapidement possible car la situation dégénérerait de jour en jour. Ils ont gagné la Pologne où j'ai des proches qui les ont hébergés pendant quelques jours, puis je suis allé les récupérer avec un ami, nous avons fait 3300 kilomètres en 3 jours... Ils sont à Digoin

désormais. Cela les protège. Leurs maris ne sont pas là car ils ont souhaité rester défendre leur pays... Nous voulons adresser des remerciements, car j'ai reçu beaucoup de messages et de nombreux soutiens. Tout est allé ensuite très vite ! Tout le monde veut aider. Merci à l'ensemble des Digoinois qui ont participé à la collecte organisée pour les réfugiés. Certaines personnes sont même venues plusieurs fois. Cela compte beaucoup pour nous et je sais que l'ensemble des produits collectés viendront en aide à d'autres familles... Mes cousines, ma sœur, désormais à Digoin, me disent que c'est incroyable. Nous n'aurions jamais pensé que cela existe ! J'espère qu'un jour prochain, le plus vite possible, ce conflit s'arrêtera... »



EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

L'ABSURDITÉ ET LA TRAGÉDIE DE LA GUERRE

par Fabien GENET
Sénateur de Saône et Loire
Maire honoraire de Digoin

Alors que l'épidémie de la Covid-19 connaît un apaisement relatif depuis quelques semaines, le fracas des bombes et des canons sur le sol européen vient désormais éprouver le peuple ukrainien et frapper d'effroi nos concitoyens. Cette attaque tragique de la part de la Russie, puissance nucléaire, sur un voisin qui souhaitait vivre à l'européenne nous épouvante. L'autre jour, au Sénat, j'ai pu assister au discours du courageux Président Zelensky devant le Parlement français. Il a imaginé les destructions des bombardements russes en faisant référence « aux ruines de Verdun, comme sur les photos de la première guerre mondiale. » avant d'ajouter "Nous attendons de la France votre leadership, votre force pour mettre fin à cette guerre qui attende à notre liberté, notre égalité, notre fraternité ».



Un discours très poignant, comme l'a été ma rencontre à Digoin avec le Maire, des premiers réfugiés ukrainiens, 4 femmes et 4 enfants. J'ai vu dans leur regard la reconnaissance infinie pour les Digoinois qui se mobilisent et les accueillent, mais j'ai vu aussi l'inquiétude indicible pour leurs maris, leurs pères restés en Ukraine, leur pays meurtri.

Et le dessin offert par le petit Mykhailo qui du haut de ses 4 ans dessinait la voiture qui lui avait permis l'exil vers la France, ne pouvait que témoigner du déchirement vécu par ceux qui ont dû tout quitter en un instant, pour fuir l'absurdité et la tragédie de cette guerre.

Formons tous ensemble le vœu que les sanctions économiques et les démarches diplomatiques permettent d'obtenir très vite un cessez-le-feu !



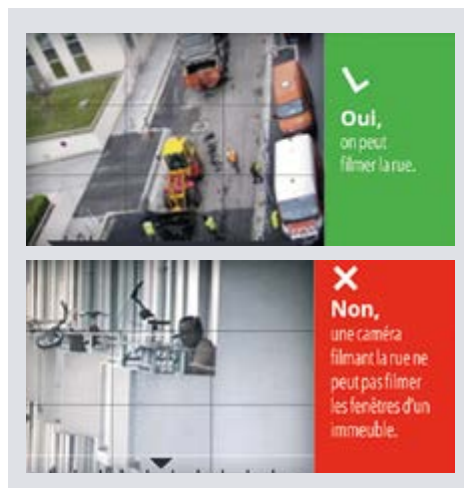
Après plusieurs semaines d'installations, l'ensemble des caméras du dispositif sera relié à un central géré par la Police Municipale. En conséquence, le visionnage des images n'est effectué que par ces agents spécifiquement habilités.

Par respect de la vie privée, les caméras installées ne permettront pas de visualiser les propriétés privées, ni l'intérieur des immeubles d'habitation ou leurs entrées. Ainsi la mise en œuvre de ces installations et la lecture des vidéos enregistrées doivent répondre à des obligations de sécurisation des données.



Le système de vidéoprotection de la ville est désormais opérationnel. Il repose pour l'instant sur 19 caméras, auxquelles s'ajouteront trois supplémentaires dans les jours à venir, positionnées à une dizaine de points stratégiques.

À quelques jours de son entrée en vigueur, le Maire David Bême, le Sénateur Fabien Genet et l'Adjoint Pascal Descreaux ont fait le point sur le dispositif.



SÉCURITÉ : LA VIDÉOPROTECTION EST INSTALLÉE !

Suite à la recrudescence ponctuelle de vols et de dégradations constatées ces dernières années sur le territoire, l'installation d'un système de vidéoprotection devenait, à l'instar d'autres communes du département, incontournable. Plusieurs dizaines de caméras de vidéoprotection sont désormais actives sur l'ensemble du territoire (entrées de ville, bâtiments publics...).

Avec l'implantation de la vidéoprotection, la Ville entend lutter plus efficacement contre certaines formes de délinquance (cambriolage, insécurité routière...) touchant directement la population. « *Nous avons eu par le passé des vagues de cambriolages, des feux de poubelles, des dégradations de bâtiments publics... Cet engagement que nous avons pris se réalise pour permettre l'intervention rapide des forces de sécurité et l'élucidation des faits* » explique Fabien GENET, sénateur et conseiller municipal en charge du projet municipal.

> Comment ça marche ?

Reliées au Centre de surveillance installé dans des locaux sécurisés, les caméras filment de jour comme de nuit. Les données enregistrées sont conservées quinze jours avant d'être effacées. Si vous êtes victime d'un acte délictueux, il convient de porter plainte à la gendarmerie dès que possible permettant ainsi une éventuelle réquisition des images selon l'implantation des caméras. Les images sont visionnées par les agents assermentés de la police municipale et de

"Les données enregistrées sont conservées quinze jours avant d'être effacées. Si vous êtes victime d'un acte délictueux, il convient de porter plainte à la gendarmerie dès que possible"

la gendarmerie. Contrairement à la vidéosurveillance, aucun agent n'est en continu derrière les écrans. Les caméras filmeront les espaces publics et visualiseront les plaques d'immatriculation des véhicules entrant et sortant de la commune.



> Deux ans de concertation

« *Élaborée en partenariat avec les services de la Préfecture et de la gendarmerie, la mise en place de ce système viendra compléter le maillage de surveillance locale (dispositif «voisins vigilants», opération «tranquillité vacances»...) et renforcer la sécurité des biens et des personnes dans l'objectif de faciliter le travail d'investigation des forces de l'ordre. Sur requête administrative, seuls les agents assermentés remettront aux forces de l'ordre les images nécessaires au travail d'enquête* » précise le Maire David BÊME.

Coût du dispositif : 333 000 €, subventionnés à hauteur de 35 %.

Espaces privés : les images fournies par les caméras de vidéoprotection sont exploitées par un logiciel qui est configuré pour protéger la vie privée des habitants. En conséquence, dès que des espaces privés entrent dans le champ des caméras, les parties concernées de l'image sont automatiquement masquées sur l'écran de contrôle et les données sont enregistrées ainsi.



"...plutôt que d'avoir une friche en entrée de ville, nous avons racheté ces deux dernières années les différentes parcelles avec pour projet de créer une aire de stationnement et de covoiturage"



EXPÉRIMENTATION - PROJET DE REQUALIFICATION DU PARKING "VINCENT" - Depuis fin février, toujours Boulevard des Platanes, un nouveau dispositif de circulation expérimental a été mis en place dans le sens rue du pont de Bourbon > avenue Général De Gaulle. Dans l'objectif de pouvoir disposer prochainement d'un parking disposant de capacités de stationnement optimisées tout comme d'un nouveau réseau de déplacements piétons et cyclables, une adaptation des voies de circulation s'avérait nécessaire. La configuration provisoire prévoit la réduction de la longueur de la voie de « tourne à gauche ».



Ce terrain, ancienne friche artisanale acquise par la commune, sera ensuite aménagé en aire de stationnement et de covoiturage.

À proximité du boulevard, les travaux de réfection de voirie rues Honoré Thomas, Georges Lafleur et de la Maternité se sont terminés il y a quelques jours pour un montant de 160 000€.



DU CHANGEMENT BOULEVARD DES PLATANES !

Un projet d'aire de stationnement et de covoiturage est à l'étude au carrefour de l'avenue des Platanes et de la route de La Motte. Pour cela, les quatre bâtiments à l'abandon sur la zone de l'ancienne parqueterie ont été démolis après avoir été rachetés par la ville.

Ca bouge Boulevard des Platanes ! Comme l'ont constaté bon nombre d'automobilistes, les premières phases de travaux ont débuté Boulevard des Platanes début mars, sur le site de l'ancienne parqueterie. Sur ces travaux, « la présence d'amiante a conduit à une première phase de travaux de désamiantage, avant démolition » précise le Maire David BÊME, avant d'ajouter : « en considérant que le boulevard des Platanes est une zone en pleine expansion avec l'installation de nouvelles entreprises et plutôt que d'avoir une friche en entrée de ville, nous avons racheté ces deux dernières années les différentes parcelles avec pour projet de créer une aire de stationnement et de covoiturage ».

> Une zone en pleine expansion

Si les contours exacts du projet ne sont pas encore définis, le chantier pourrait être lancé ces prochains mois et offrir ainsi une future aire de stationnement bienvenue lors des événements comme la foire-exposition, les manifestations estivales ou la fête foraine qui attirent chaque année des milliers de visiteurs place de la Grève. Plantations d'arbres et d'arbustes, végétalisation,

éclairages basse consommation, futures pistes de déplacements doux, rien ne sera laissé au hasard...

> Du neuf dans l'ancien !

Magali DUCROISSET, première adjointe au Maire en charge des travaux se réjouit que « les pierres issues de la démolition des bâtiments de l'ancienne parqueterie soient réutilisées pour la construction du mur en pierres d'une hauteur de 1,80 mètre sur une longueur de 55 mètres route de Roanne. Il permettra d'agrandir le cimetière et de créer un nouvel espace pour l'extension du columbarium actuel. » Pour un montant de 60 000 € TTC, les travaux débiteront après la démolition de la parqueterie pour une durée de 4 semaines environ.

Coût total de l'opération
60 854€^{TTC}
Désamiantage, démolition des quatre anciennes bâtisses, les engins de chantiers se sont succédés pendant près d'un mois sur le site.

Désormais considéré comme inondable sur la nouvelle carte des aléas, le terrain de près de 7000m² se retrouve aujourd'hui interdit à toute construction.



LE BONHEUR RETROUVÉ AU CARNAVAL DE DIGOIN!

Sous un soleil radieux, plusieurs centaines de personnes ont défilé, ce samedi 26 mars, dans les rues du centre-ville pour le carnaval organisé par l'association Festi-Digoïn, qui fêtait cette année son vingtième anniversaire. Après plusieurs semaines de préparation pour les bénévoles de l'association, le carnaval a rassemblé une multitude de personnages dans la joie et la bonne humeur. Enfants, parents et grands-parents, dont certains étaient déguisés en Schtroumpfs, respectant ainsi le thème de cette nouvelle édition, n'ont pas boudé leur plaisir à accompagner le défilé rythmé par les différentes associations locales (Fanfare de l'Elan Palingeois, groupe folklorique des portugais de Digoïn, Z'moove...). Un carnaval tout en couleur savouré par petits et grands après deux ans d'absence dûs à la pandémie.

UNE PREMIÈRE BOÎTE À LIVRES À LA BRIÉRETTE

Suite à de nombreuses demandes de la population, notamment lors des réunions de quartiers, une boîte à livres vient d'être installée par les services techniques Place Leclerc (derrière l'Église Sainte-Bernadette) dans le quartier de la Briérette.

Son principe ?

C'est tout simple. Empruntez, lisez, et redéposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez.

Ce système d'échange est fondé sur le civisme. Chacun, petit ou grand, est libre de déposer ou prendre des livres régulièrement. Vous leur donnez ainsi une seconde vie, tout en respectant l'environnement !

Bonne lecture à toutes et à tous 😊



UNE NOUVELLE EXPO INTERACTIVE À LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES FANS DE BD ET DE MOYEN-ÂGE !

À partir du 12 avril prochain et jusqu'au 4 mai, venez découvrir à la Bibliothèque Municipale l'exposition virtuelle "Lux in tenebris" ! Vous serez propulsé dans un thriller - BD médiéval dont vous serez le héros. À découvrir absolument !
« An 1388. En chemin vers la cour de Gaston Fébus, Jehan Froissart et son page (le visiteur) sont surpris par une tempête. Mais au village où ils font halte, l'atmosphère est ténébreuse. L'abbé Causas leur offre le gîte, et partage son tourment : la veille, deux villageois ont été assassinés. Froissart décide de mener l'enquête. Vous serez propulsé dans un thriller médiéval dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnerez le village à la recherche des indices pour confondre le meurtrier. » Grâce à un système de reconnaissance d'images intégré dans l'application, le visiteur déambule d'un panneau à l'autre à la recherche des éléments qui lui permettront d'avancer dans l'histoire et de démasquer le coupable.

Entrée libre et participation gratuite. Ouvert à tous.
Durée : 1 heure. Public : plus de 12 ans.





À l'école dès 2 ans !

Depuis 2018, tous les enfants âgés de deux ans, de tous les quartiers de Digoin,

peuvent être scolarisés, même « non propres », à l'école maternelle du Launay dans une classe de 18 élèves maximum spécialement dédiée et conçue pour eux. Les locaux sont adaptés pour leur âge ainsi que le matériel mis à leur disposition. La récréation se déroule dans un espace spécifique et l'enseignement est réalisé par un enseignant et ATSEM spécialement formés pour cet accueil. Pour une bonne adaptation de l'enfant, les familles sont également actrices de leur scolarisation en passant une convention avec l'école maternelle afin de définir ensemble les modalités, les rythmes personnalisés d'accueil.

Vous pouvez télécharger l'imprimé d'inscription sur le lien suivant : bit.ly/3vYQCDw ou le retirer directement en Mairie. Service Affaires Scolaires : 03 85 53 73 31 ou 03 85 53 73 35.

VIE SCOLAIRE

Les préinscriptions pour la rentrée scolaire 2022/2023 ont débuté ! Les préinscriptions administratives pour la rentrée de septembre 2022 à l'école élémentaire et maternelle se déroulent en mairie (jusqu'au 10 juin 2022) pour les enfants :

- nés en 2019 en petite section ;
- nés en 2020 en toute petite section, dans la limite des places disponibles (plus d'informations ci-dessous) ;
- pour les entrées en C. P. (excepté pour les enfants déjà en grande section à l'école primaire du Launay)
- pour les nouveaux arrivants sur la commune tous niveaux confondus.

Samedi 9 avril 2022 : BOURSE ENFANCE

Reconduite par la Maison de la Petite Enfance et de la Famille (MaPEF), la Bourse enfance de Digoin se déroulera le samedi 9 avril prochain à la salle Médicis (Levée du canal) avec une vente de vêtements de grossesse, d'enfants de la naissance 16 ans, de jeux d'éveil, de jouets, de matériel de puériculture et de la vie pratique, de loisirs...

Si vous souhaitez exposer, merci de contacter la MaPEF du mercredi 30 mars au vendredi 1er avril par téléphone de 9h à 13h au 06 25 63 89 51 ou 06 23 36 62 45. Le règlement intérieur vous sera transmis au moment de l'inscription.



EFFAROUCHEMENT DE CORVIDÉS ET STURNIDÉS

Comme chaque année à la même période, la Ville de Digoin va mener une campagne d'effarouchement des corbeaux, corneilles et étourneaux. Déjections, attaques sur des canards et autres oiseaux, croisements tôt le matin... la commune est confrontée depuis plusieurs années à une augmentation de la population de corvidés et sturnidés (essentiellement les corneilles et étourneaux, espèces classées "nuisibles").

La ville de Digoin coordonne donc une intervention associant le personnel municipal habilité et des spécialistes de ce genre d'intervention (association des louvetiers de Saône-et-Loire...) dans le strict respect du cadre réglementaire (laser, piégeage, tirs d'effarouchement). L'objectif de ces campagnes consiste donc à réguler ces populations pour en maintenir un nombre acceptable. Il ne s'agit en aucun cas d'éradiquer ces espèces.



PRÉSIDENTIELLES : 10 ET 24 AVRIL 2022 : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR VOTER !

> Où voter ?

À Digoin, les bureaux de vote ouvriront à 8 heures et fermeront à 19 heures (nouvel horaire décidé par l'État). Sept bureaux de vote sont situés Salle des Fêtes de Digoin (Place de la République) et le 8^e bureau est installé salle de Vigny pour ses habitants.

Une pièce d'identité devra être obligatoirement présentée pour pouvoir voter.

> Comment voter ?

Le jour de l'élection, vous devez prendre une enveloppe et au moins deux bulletins de vote et passer par l'isoloir. Lorsque vous vous présentez devant l'urne, les membres du bureau vérifient votre identité, puis l'urne est ouverte pour vous permettre d'introduire l'enveloppe. À cette étape, vous êtes seul(e) à avoir le droit de toucher à celle-ci. Vous signez ensuite la liste d'émargement. Dès la fermeture des bureaux, il est procédé au dépouillement. Cette opération est publique.



Les 12 candidats à l'élection présidentielle (par ordre alphabétique). Les électeurs auront donc le choix entre :

Nathalie Arthaud
(Lutte ouvrière),

Nicolas Dupont-Aignan
(Debout la France),

Anne Hidalgo
(Parti socialiste),

Yannick Jadot
(Europe Écologie
-Les Verts),

Jean Lassalle
(Résistons !),

Marine Le Pen
(Rassemblement
national),

Emmanuel Macron
(La République en marche),

Jean-Luc Mélenchon
(La France insoumise),

Valérie Pécresse
(Les Républicains),

Philippe Poutou
(Nouveau parti
anticapitaliste),

Fabien Roussel
(Parti communiste)

et Éric Zemmour
(Reconquête !).

> Vous êtes absent ?

Pensez à la procuration.

L'électeur peut donner procuration à tout moment avant le scrutin de deux façons : - En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider à la gendarmerie ou en se rendant directement à la brigade de gendarmerie où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité. Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire.

Informations : www.service-public.fr

Nouveauté !

Les procurations sont désormais « déterritorialisées ». À compter de cette année, un électeur pourra donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. (Ex : si une personne habitant Saint-Agnan souhaite vous donner procuration ; il faudra aller voter pour cette personne à Saint-Agnan.)

Dates des élections législatives :

1^{er} tour : 12 juin 2022

2nd tour : 19 juin 2022

Une vingtaine de jeunes qui viennent d'avoir 18 ans se sont retrouvés le 26 mars dernier à la mairie. Ils étaient invités à leur première cérémonie d'entrée dans la citoyenneté organisée par la municipalité dans le but de recevoir leur première carte d'électeur en présence de la première adjointe Magali Ducroiset, du conseiller départemental Thierry Desjours, du Sénateur Fabien Genet, et d'Élus municipaux.

Frais d'installation de la fibre optique

L'installation de la fibre optique à Digoin se poursuit. Les foyers éligibles à la fibre se multiplient sur la commune et vous êtes aujourd'hui nombreux à être contactés par votre fournisseur d'accès internet pour y souscrire. Dans le processus de raccordement de votre maison à la fibre optique et selon la configuration des lieux, l'opérateur raccorde gratuitement votre propriété au réseau mais la nature des travaux à effectuer peut varier et est parfois susceptible d'engendrer des frais d'installation chez certains opérateurs. La ville de Digoin tient à rappeler que ses agents ne peuvent en aucun cas intervenir sur ce type de travaux menés sur du domaine privé, ces derniers restant donc à votre charge.

CONCERT

2 AVRIL - 20H30
SALLE DES FÊTES



VILLE DE
DIGOIN

SOIS BELLE ET TAIS-TOI

par la compagnie Tintinabule

Quand le jeune Gainsbourg se livre en toute intimité et se venge. C'est avec élégance et cruauté. Des textes caustiques, à l'allure d'un journal intime, qui vide la femme de sa substance... comme pour mieux la saisir. Des chansons savoureuses, typiquement masculines, dans la bouche d'une femme qui chante et qui raconte les secrets de l'homme d'alors.

"Un spectacle ingénu et ingénieux, fleurant avec le jazz d'un premier Gainsbourg étonnant et détonnant, encore loin de son avatar gainsbarré."

Tarifs : de 5
à 10€

Durée : 1h20
Tout public
+ de 10 ans

**SAISON
CULTURELLE**

2021/2022